SOMMET DE L'ELEVAGE

6, 7, 8 octobre 2010

Clermont-Ferrand / Cournon, La Grande Halle d'Auvergne, France

BULLETIN INDIVIDUEL D'HEBERGEMENT

à retourner **avant le 6 septembre 2010** à

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES

Place de la Victoire - 63000 Clermont-Ferrand - France

☎ : +33 (0) 4 73 98 65 00 - 🗐 : +33 (0) 4 73 98 64 98

congres-tourisme@clermont-fd.com

Remplir un bulletin par chambre réservée, en lettres capitales

Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐ NOM ..... Prénom……..……..

Entreprise ……. Adresse……...……

Code Postal.....……Ville.……Pays..……...

☎…..Fax……Portable…… E.mail……..……..

Moyen de transport Auto ☐ Train ☐ Avion ☐

RESERVATION HOTELIERE

Je réserve une chambre avec :

	1 grand lit (1 personne) ☐	1 grand lit (2 personnes) ☐	2 lits (2 personnes) ☐
En :	Catégorie A ☐	Catégorie B ☐	Catégorie C ☐
La ou les nuit(s) :	mardi 5/10 ☐	mercredi 6/10 ☐	jeudi 7/10 ☐

PRIX APPROXIMATIF DES CHAMBRES PAR NUIT

(hors petit-déjeuner et taxe de séjour)

HOTELS	☐ 1 Personne	☐ 2 Personnes	Arrhes à verser* (dont 11 € de frais de dossier)
Catégorie A	102 € à 134 €	102 € à 134 €	**131,00 €** ☐
Catégorie B	72 € à 98 €	82 € à 98 €	**101,00 €** ☐
Catégorie C	44 € à 65 €	44 € à 70 €	**71,00 €** ☐

Total à verser : =……**€**

*Les arrhes et les frais de dossier **ne doivent pas** être multipliés par le nombre de nuits passées à l'hôtel.

REGLEMENT

☐ **par chèque** libellé en Euros à l'ordre de «Office de Tourisme et des Congrès»

☐ **par carte de crédit** CB, Visa, Mastercard, Eurocard. Je vous autorise à débiter ma carte de crédit :

N° !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__! date d'expiration !__!__!__!__!

Veuillez indiquer votre cryptogramme visuel, les 3 derniers chiffres apparaissant sur le panneau signature au verso de votre carte bancaire

!__!__!__! pour un montant de .....€

A .....…….. Le .....……..... Signature :

CONDITIONS GENERALES

Vous recevrez une confirmation de réservation mentionnant les coordonnées de l'hôtel et le montant des arrhes versées.
Seules les demandes d'hébergement accompagnées du règlement seront prises en considération. Les arrhes versées (déduction faite des 11 € de frais de dossier) seront déduites de votre note d'hôtel. Le solde sera à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ.
Passé le 6/09/10, les demandes de réservation ne seront satisfaites que dans la mesure des disponibilités hôtelières.

En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de prévenir l'hôtel.

Seules les **annulations** parvenues à l'Office de Tourisme et des Congrès au plus tard le **21/09/10** autoriseront le remboursement des arrhes, déduction faite des **11 € de frais de dossier**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

*En application de **l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que*
1 - Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires. Elles sont destinées à « L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES » et ses partenaires hôteliers, dans le seul but d'organiser l'hébergement à l'occasion des manifestations qui se déroulent sur l'AGGLOMERATION CLERMONTOISE.
2 - Les personnes sur lesquelles des informations nominatives ont été recueillies dans ce questionnaire, ont le droit d'en obtenir communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification.